

**ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES
DERIVEURS 2021-2024**

REGATE MINIMES 1.2

IND

SAMEDI 14 ET MERC 18 OCTOBRE 2023

Port Breton

SPORT NAUTIQUE de L'OUEST

OPT ET OPEN SKIFF

GRADE 5 C

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon (*non utilisé*)

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est affiché aux vitres du bureau moniteurs ;

3.2 Le PC course est situé au bureau des moniteurs.

4. CODE DE CONDUITE

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent *gérer tout équipement*.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club house.

5.3 [DP] L'envoi du pavillon D *non utilisé*)

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe
14 ET 18 OCTOBRE 2023	[Classe] Opti et obic

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est après chaque entraînement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe sera pour toutes les classes : **pavillon OPTI**.

9. LES PARCOURS

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer.

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Bouée jaune ou bouée entraînement	D .1.2.3.1.2.3.A.	Entre le bateau CC et la bouée à pavillon bleu

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre *le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course*

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard [4 minutes] après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre *un mât arborant un pavillon bleu* et *le côté parcours de la marque d'arrivée*.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intérsérie ou groupes temps compensé)
Opt et obic	20mn	15mn	15 mn

16.2 Les bateaux ne finissant pas 15 **minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **20 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au bureau des moniteurs.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à l'étage de l'accueil. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

18.1 1 course sera validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand **5** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système [**temps sur temps**].

19. REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place sans objet.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés newmatic OU zod orange ou bleu.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés sans objet.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels sans objet.

26. PRIX

Des prix seront distribués sans objet

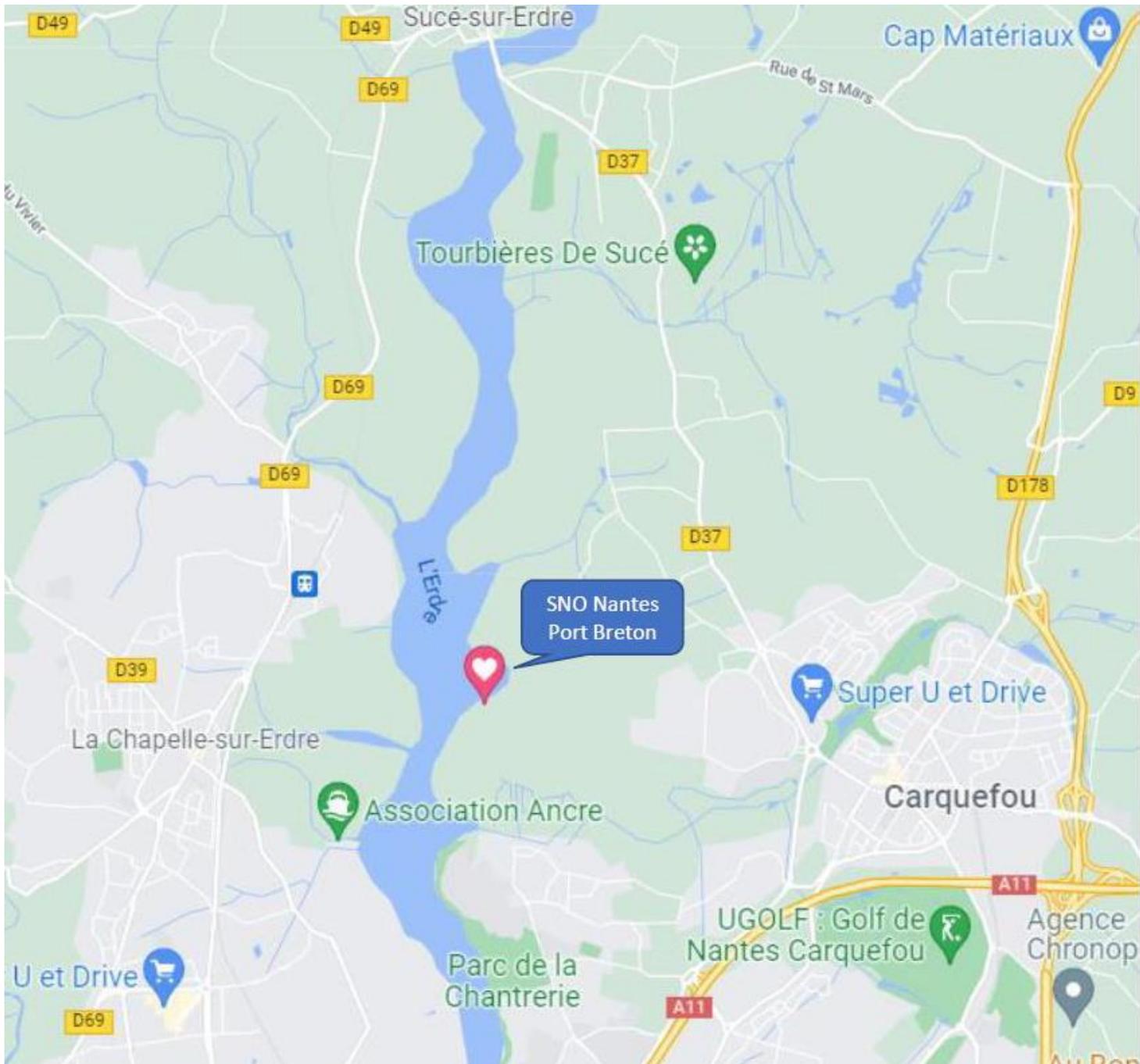
Arbitres désignés :

Président du comité de course : **NEL THOMAS**

Président du comité technique : **s/objet**

Président du jury : s/objet

ANNEXE ZONES DE COURSE



ANNEXE PARCOURS

Ordre de passage des bouées : D 1 2 3 1 2 3 A.
Bouées à laisser bâbord.

